

**AGIR
POUR
REUSSIR**
www.artisanat.fr

**FORMER
POUR
REUSSIR**

*Les conseils
d'un expert
enfin accessibles
à l'entreprise
artisanale*

Opérations d'accompagnement individuel

**Voulez-vous « AGIR POUR REUSSIR »
votre projet d'entreprise,
structurer et développer votre activité?**

Si la réponse est : OUI !

La Chambre de métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes vous apporte la solution.

POUR QUOI ?

Le bénéfice de l'accompagnement individualisé d'un consultant expert (3 à 5 jrs) dans votre entreprise, à votre rythme.

La participation à des ateliers collectifs ciblés sur vos préoccupations.

COMMENT ?

Votre conseiller économique, référent territorial, vous informe et vous conseille sur cet accompagnement individualisé pour :

- Effectuer avec vous un état de situation de votre activité
- Identifier vos besoins et vous orienter vers l'accompagnement adapté à vos attentes

QUELS MOYENS ?

- Possibilité d'une aide à l'investissement ou au fonctionnement jusqu'à 60 % pour faire suite aux préconisations du consultant

APPUI A LA COMMERCIALISATION

Sachez vendre votre savoir faire !

Augmenter votre chiffre d'affaires, développer votre activité, se rendre incontournable sur son marché :

- L'accompagnement d'un expert pour mettre en place avec vous les solutions adaptées à votre entreprise, utiliser les bons outils, vous rendre autonome, valoriser votre savoir faire
- La définition d'objectifs réalistes, proposition de tableaux de bord permettant de suivre et d'évaluer vos résultats commerciaux à court et moyen terme;
- La mise en place d'outils et/ou actions supports à la communication et à la vente (outils de présentation de l'entreprise et de son offre, contrats, fichier clients, fichier prospects, plan de communication, site internet)

Pour tous renseignements, contactez : Bertrand HARDY au 04 92 51 06 89

CAPEA ACTION : "POUR PRENDRE LE BON CAP"

Augmenter les performances et la rentabilité de votre entreprise

Vous aider à prendre du recul pour effectuer les bons choix

- Connaître et optimiser les outils de pilotage de l'entreprise
- Améliorer son management, son processus de production
- Se mettre en conformité par rapport à la réglementation
- Faire les bons choix stratégiques
- Bénéficier d'aides à l'investissement (selon conditions)?

Pour tous renseignements, contactez : Frédéric DAENS au 04.92.51.06.89